**Exercice pratique n°2**

**[Compétence de création d'une chaîne éducative sur YouTube]**

Chaque participant aux séminaires de formation sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'apprentissage à distance est tenu de créer une chaîne d'animation pédagogique sur YouTube, dans laquelle seront enregistrées les vidéos produites Les critères suivant sont à observer :

**Qualité technique** : en tenant compte des éléments suivants :

 - Choisir un titre approprié (nom du canal): Nous suggérons qu'il inclue le nom de la Wilaya (Direction de l'éducation).

Format de l'interface, présentation, description du contenu.

**Qualité pédagogique** : prendre en compte des objectifs pédagogiques –visibilité de l'activité - accompagnement de la mise en œuvre des programmes pédagogiques officiels - respect de la concision - mention des liens vers les références utilisées - renvoi aux références (le cas échéant) – insertion des titres - insertion de la traduction (pour l'apprentissage si nécessaire) – commentaires écrits (si nécessaire)...

**Méthode de création :**

Utilisez l’exposé présenté et /ou le moteur de recherche - Internet - ou sur la plateforme YouTube pour avoir des vidéos expliquant comment créer une chaîne YouTube.

Créez ensuite le canal en suivant les étapes décrites par YouTube. Dans cette chaîne, vous pouvez enregistrer la vidéo créée lors de l’exercice n°1 ou une autre production de vidéo, puis apporter des améliorations et développer votre production.

**Comment soumettre le travail** :

 L'envoi du lien de la chaîne se fait en remplissant le formulaire en fichier rattaché en cliquant sur le lien suivant :

https://forms.gle/HVvug1A88fyyy6NG9

**Date limite d’envoi avant le samedi 26 février 2022**